

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VII.

No. 42.

JEUDI, 2 NOVEMBRE 1876

Prix du numéro, 7 centins. — Annonces, la ligne, 5 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

Rédaction, Administration, Bureaux d'Abonnements et d'Annonces : Nos. 5 et 7, Rue Bleury, Montréal. — GEO. E. DESBARATS, Directeur-Gérant.

SOMMAIRE

Antoine-Xavier Labelle, prêtre, curé de Saint-Jérôme, par G. E. Desbarats. — Nos gravures : Aux portes de la mort ; Départ des volontaires russes. — Modes, nouveautés, description des toilettes, par Mary d'Auberville. — Aventures du Capitaine Hatteras, par Jules Verne (suite). — Bibliographie : Les souverains et les hommes d'état de l'Angleterre au dix-neuvième siècle, par P. C. (suite). — Poésie : A mon ami*** par M. J. A. Poisson. — Lettres Parisiennes : Le duel, par Th. B. de la Guierche. — Littérature canadienne : Le Roi des Etudiants, par Vincelas-Eugène Dick (suite). — Poésie : Promenade de trois morts : Fantaisie, par Octave Crémazie. — Nouvelles générales. — Enigmes, charades, etc. — Le Jeu de Dames. — Prix du marché de détail à Montréal.

GRAVURES : Gravures qui accompagnent le texte des Aventures du capitaine Hatteras : Aux portes de la mort ; F.-X.-A. Labelle, curé de Saint-Jérôme ; Saint-Pétersbourg : Départ d'officiers russes pour la Sibirie.

F.-X. ANTOINE LABELLE PRÊTRE, CURÉ DE ST. JÉRÔME

Que l'on trouve dans le sanctuaire des mœurs irréprochables, une charité sans bornes, un dévouement qui ne recule devant aucun sacrifice, la science des Ecritures jointe à l'humilité chrétienne, un esprit d'élite soumis à l'obéissance ecclésiastique, c'est déjà beau ; il ne faut rien moins que la grâce divine pour former un parfait prêtre catholique, miroir des vertus du Sauveur. On ne demande pas davantage au ministre du Seigneur.

Que le citoyen s'intéresse à la chose publique, et prenne part aux discussions et aux luttes qui en modifient l'administration, c'est ce que la patrie a le droit d'exiger. S'il possède la connaissance des ressources et des besoins de son pays ; s'il conçoit, pour en favoriser la croissance et le bien-être, des plans et des combinaisons qui rencontrent l'assentiment du pays ; s'il embrasse d'un coup d'œil le vaste horizon de la politique, perçoit et expose clairement et facilement l'enchaînement des causes et des effets dans les mesures et les événements qui se succèdent, éclaire les chefs de la nation, et les décide à exécuter ses projets ; s'il découvre et déjoue les intrigues, sans se servir d'autres armes que la loyauté, la vérité et une indomptable volonté, oh ! alors, c'est un homme d'état, le pays lui doit sa reconnaissance, sa carrière est pleine de gloire et de mérite.

Parfois, on rencontre dans la vie privée un homme aux talents cultivés, aux connaissances variées, aux larges sympathies, au cœur franc, au naturel aimable, qui répand autour de lui, dans une conversation vive et enjouée, comme une pluie diamantée d'idées originales, de faits intéressants, de souvenirs curieux, d'anecdotes amusantes, de satires spirituelles. On aime à l'entendre parler, on se groupe autour de lui, on ramasse les perles qui tombent de sa bouche, on s'épanouit à son rire joyeux, on sort de chez lui le cœur dans la main, rempli de sympathie pour tous venants. Un tel homme est un bienfaiteur de l'humanité ; il civilise ses semblables, les rend plus hommes, plus doux, plus chrétiens. Il leur procure un joyeux quart-d'heure, il leur verse l'intelligence, le savoir et la bonté qui débordent en lui. Sa sphère est marquée. S'il ne va jamais au-delà, il n'aura pas vécu en vain.

Mais, combinez dans un même personnage le prêtre dévoué qui remplit avec zèle et charité les devoirs de son saint ministère ; le citoyen patriotique, dont la grande intelligence sert parfois de phare à la barque de l'état ; l'aimable compagnon qui réjouit de sa verve intarissable les amis qu'attire sa franche et libérale hospitalité, et vous avez un phénomène.

Ce phénomène se nomme le curé Labelle, de Saint-Jérôme.

Nous n'avons point la prétention d'écrire une biographie de M. Labelle. Eussions-nous toutes les données nécessaires, puissions-nous réunir tous les actes désintéressés, les sacrifices personnels, les démarches incessantes que renferme son histoire et qui rempliraient un gros volume, nous voudrions les confier à une plume mieux exercée, plus savante, qui pût en faire ressortir avec éclat tous les détails. Plus tard, le nom de M. Labelle sera inscrit dans l'histoire, entouré de l'aurole qui lui appartient. Aujourd'hui, nous ne pouvons que tracer une esquisse rapide de sa vie, crayonner à grands traits sa physiologie morale et intellectuelle.

Le Révérend François-Xavier-Antoine Labelle, fils de M. Antoine Labelle, maître-cordonnier, du village de Sainte-Rose, et de Dame Angélique Mayer, est né le 24 novembre 1834. Il commença, en 1844, ses études au collège de Sainte-Thérèse, où il termina un cours complet de huit ans. Il se fit remarquer dès lors par un jugement sain et par une mémoire heureuse et tenace. La considération dont il jouissait parmi les élèves lui valut d'être président de la société grammaticale, et vice-président de la société littéraire du collège. Ses études favorites étaient celle de l'histoire et de la philosophie. Il affectionnait surtout DeMaistre, Balmès, DeBonald et Nicholais. Ce dernier, qu'il possédait presque par cœur, était son auteur favori, au point que le jeune Labelle était désigné par ses compagnons sous le nom de *Nicholais*.

Il entra dans l'état ecclésiastique en 1852, au séminaire de Sainte-Thérèse, où pendant trois ans il enseigna les éléments français et la méthode latine, en même temps qu'il remplissait les fonctions de maître de salle et d'étude. Il passa ensuite une année au grand séminaire de Montréal pour y étudier exclusivement la théologie.

Il n'avait que 22 ans lorsqu'il reçut l'ordre de la prêtrise en 1856, à Sainte-Rose, des mains de Mgr. Pinsonnault, huit jours seulement après le sacre de cet évêque.

Mgr. de Birtha avait privilège d'ordonner un certain nombre de prêtres avant l'âge requis. Antoine Labelle fut le premier qui eut cet honneur. Il fut de suite nommé vicaire au Sault-au-Récollet, où il passa deux ans et six mois. Il n'eut qu'à se féliciter d'être le vicaire de M. le curé Vinet, depuis Monsignore, qui, au milieu des soins du saint ministère qu'il remplissait avec la régularité la plus sévère, savait faire les honneurs de son presbytère, quand l'occasion s'en présentait.

Dans les difficultés qu'eut à rencontrer M. Vinet dans la construction du couvent du Sacré-Cœur, le jeune vicaire lui fut de grand service. Il se fit aimer là comme ailleurs, et ce fut avec regret que les paroissiens du Sault le virent s'éloigner pour aller en aide au curé Morin, de Saint-Jacques-le-Mineur, dont l'état de santé demandait du repos, et auprès duquel M. Labelle passa neuf mois.

En 1859, il fut nommé curé de Saint-Antoine-Abbé, paroisse limitrophe et mixte. Il eut ici beaucoup de difficultés à aplanir, comme premier curé résidant en cette paroisse, qui avait été, quant aux fins civiles, partagée en deux par la division des comtés de Huntingdon et Château-guay. Tout était à créer au milieu des

plus grands obstacles ; il parvint cependant à faire ériger la paroisse civilement, ainsi qu'à l'organiser en corporation scolaire et municipale, malgré les influences électorales qui l'empêchèrent de parvenir immédiatement à son but. Des embarras religieux existaient aussi, mais grâce à l'énergie et au tact de M. Labelle, ces difficultés s'aplanirent. L'impulsion que Saint-Antoine-Abbé reçut pendant les quatre années que M. Labelle y passa, lança cette paroisse dans la voie du progrès, de telle sorte qu'aujourd'hui, elle compte comme une des plus prospères de la Province. Elle est en frais de remplacer l'humble chapelle qui existait jadis, par une des plus belles églises et un des plus beaux presbytères du pays.

C'est dans cette paroisse qu'il eut la douleur de perdre son respectable père, qui avait suivi son fils unique.

Connaissant son énergie, sa charité et le tact qu'il savait déployer, Monseigneur l'envoya, en 1863, à Lacolle, où de grandes difficultés surgissaient. L'évêque ayant fixé l'église en dehors du village, dans un endroit choisi comme centre de la paroisse, une scission s'était opérée, alimentée par quelques protestants qui offraient même de l'aide pour bâtir une église dans le village. Quand M. Labelle y vint remplacer M. Bourbonnais, la position présentait des difficultés presque insurmontables ; mais les habitants de Saint-Antoine prédirent à ceux de Lacolle que rien ne résisterait à leur ancien curé.

En effet, à force de persévérance et de diplomatie, il parvint à faire de Lacolle un des plus beaux établissements du pays, malgré l'intelligence et la richesse liguées contre lui, et malgré les efforts des protestants qui possédaient en grande partie le territoire.

Quand il quitta la paroisse, protestants et catholiques reconnurent son habileté, et admirèrent la justice de ses prétentions.

C'est pendant son séjour à Lacolle que l'invasion féniennne eut lieu. Cet endroit offrait un accès facile à l'ennemi, étant à l'entrée de la plaine qui conduit à Saint-Jean. Mais le patriotisme que le curé réveilla dans le cœur de ses ouailles eut assez de retentissement pour faire choisir une autre porte aux ennemis de la patrie. " Si les féniens entrent ici, disait aux habitants ce pasteur dévoué, je me mettrai à la tête d'une compagnie pour les repousser."

En 1868, il fut transféré à la cure de Saint-Jérôme. Après avoir passé ses premières années de prêtrise au milieu des luttes, il trouvait bon d'arriver dans une paroisse paisible et bien organisée. Il se jeta à genoux dans la porte de son presbytère pour remercier Dieu de sa miséricorde. Il trouva parmi ses nouveaux paroissiens l'esprit d'union, si efficace aux grandes œuvres. Le site du village, les progrès déjà inaugurés, l'intelligence et l'ambition de ses habitants, tout lui faisait présager une ère de bonheur tel qu'il n'en avait pas encore goûté.

Il ne connaissait le Nord que par la géographie et le ouï-dire ; mais la position de Saint-Jérôme au pied des Laurentides, et dans cette vallée si vaste et si fertile de l'Ottawa, lui ouvrait la perspective d'un vaste champ pour l'exercice de son patriotisme. Il voulut se convaincre par lui-même des ressources du pays, et, dans ce but, il organisa une exploration pour aller aux confins de la vallée. Il en revint per-

suaqué que cette vaste plaine devait être le berceau d'une population nombreuse et vigoureuse, dont le travail et les besoins alimenteraient un commerce important.

Il songea immédiatement à un chemin de fer qui, en se rendant jusqu'à la Gatineau, ferait plus tard couler les richesses de ces contrées dans le sein de Montréal, tout en encourageant la colonisation ; car il avait trouvé, dans son voyage, des terres fertiles et des richesses forestières et minérales considérables. Il songea aussi à cette foule de bras vigoureux qui, après avoir reçu de la patrie tant de faveurs, s'en allait enrichir l'étranger, tandis que notre pays leur offrait tant de ressources à exploiter. " Chaque sujet qui s'éloigne de l'ombre bienfaisant du drapeau anglais, disait-il, c'est une perte pour le pays, un malheur pour le sujet."

Mais avant de parler d'un chemin de fer, il fallait créer des routes pour alimenter cette voie ; aussi s'occupait-il de faire faire des chemins de colonisation. Les hommes publics savent ce qu'il en coûte pour obtenir des faveurs d'un gouvernement qui, malgré son patriotisme et sa bonne volonté, ne peut pas aller aussi vite qu'il le voudrait dans la distribution des faveurs.

Les influences du Sud, qui prétendait n'avoir pas encore assez reçu, tempéraient les élans généreux des ministres. M. Labelle avait un suprême argument : " Le Sud a beaucoup reçu, le Nord presque rien ; quand le Sud reçoit, le Nord n'en profite pas, tandis que quand le Nord prospère, la richesse qui en découle se fait sentir au Sud." Il supplia, fit antichambre, fut repoussé. " Tâchez donc de nous débarrasser de votre curé," disait un jour un ministre au membre du comté de Terrebonne. " Vous avez beau, répondait celui-ci ; s'il vous ennuie, donnez-lui ce qu'il demande ; autrement, jamais vous n'en serez délivré."

Ce fut après bien des démarches, bien des supplications que le ministère acquiesça à cette juste contrainte, et fit la part du Nord, selon les moyens dont le gouvernement pouvait alors disposer.

Disons de suite que, dans ces luttes, le zèle du curé Labelle était secondé avec vigueur par le membre du comté, l'hon. M. Chapeau, ainsi que par son représentant aux Communes, M. Masson. Il s'attira aussi le bon vouloir des gouvernements qui se sont succédés, et fut soutenu par la sympathie et l'énergie des citoyens de Saint-Jérôme, parmi lesquels se distinguèrent les Messieurs Lavolette, M. J.-B. Lefebvre-Villemure, les Messieurs Prévost et DeMontigny, M. William Scott, M. J.-A. Hervieux et autres qu'il serait trop long d'énumérer ; car Saint-Jérôme tout entier est uni à son curé. Quand il s'agit d'œuvres publiques, les partis s'effacent. Les curés des autres paroisses du Nord ont aussi énergiquement appuyé les efforts de M. Labelle.

Mais l'œuvre principale de cet homme infatigable est certainement le chemin de fer commencé sous ses auspices, portant d'abord le nom modeste de chemin à lisses de bois, et aujourd'hui réalisé avec des lisses d'acier. C'est là que se déploya son énergie sans pareille. C'est dans la poursuite de cet objet qu'il entreprit des luttes, des voyages, des courses, des écrits, etc., dont faire le récit serait narrer l'histoire de l'enfance orageuse de deux grands chemins de fer. M. Labelle a toujours regardé le chemin de fer de Colonisation du